Gorlier, en rentrant à leur domicile, trouvèrent la femme Brin évanouie et sanglante.

Les malfaiteurs n'ont pas encore été découverts.

— Le jour de l'enterrement de la reine de Hollande à Delft, l'affluence des étrangers était immense; des chambres ont été louées pour 60 et 100 florins; un étage d'un hôtel, 200 fl.; une maison, la moitié d'un trottoir, 50 fl. »

— On lit dans le *Messager de Toulouse* :

« Le 17 juin un orage épouvantable est venu fondre sur Toulouse, à cinq heures du matin. Une pluie torrentielle, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, a réveillé en sursaut tout ce que notre ville compte d'habitants paisibles.

» En moins d'une heure, l'eau atteignait dans quelques rues la hauteur de près d'un mètre. Les légumes et les fruits du marché du Capitole ont été submergés. Les revendeurs ont dû se réfugier sous les arceaux et dans les cours du Capitole.

» Il est tombé dans l'udomètre onze centimètres de pluie.

» Les caves et les sous-sols des rues Lafayette, Alsace-Lorraine et de la Bourse n'ont pas tardé à être envahis.

» Les magasins de l'hôtel Labit ont été surtout fortement endommagés. Le sous-sol, contenant une grande quantité de marchandises, a été totalement submergé. Il y avait trois mètres d'eau dans le sous-sol et cinquante centimètres dans les magasins du rez-de-chaussée.

» En plusieurs endroits, et notamment dans le canton de Montgiscard, les récoltes en blé ont énormement souffert.

» Constatons que la Garonne n'a pas encore sensiblement grossi.

» La foudre, dit-on, serait tombée en plusieurs endroits, notamment : au Refuge, dans un dortoir vide; sur un des paratonnerres du Capitole, qu'elle a un peu détérioré; au quai de Tounis, au Pont-des-Demoiselles; enfin, à Blagnac, dans la maison d'un boucher, où quelques animaux auraient été asphixiés.

» Au Port Garaud et aux Amidonniers, il s'est écroulé quelques maisons; heureusement vides d'habitants.

» Un éboulement s'est produit aux environs du pont d'Empalot. Le service de la ligne du chemin de fer des Pyrénées est momentanément arrêté. »

— On écrit de Draguignan qu'un cultivateur nommé Perreymond, habitant le quartier de Nouradons, a assassiné sa femme, qu'il a étouffée en lui mettant le pied sur la gorge. Ce crime atroce accompli, le meurtrier est allé se jeter dans un puits voisin où il s'est noyé.

— Le *Figaro* rapporte un nouveau suicide. Cette fois, ce n'est pas une jeune fille qui s'est tuée par amour.

A la suite d'une vive discussion avec son mari, Mme Mignard s'est empoisonnée avec du laudanum.

TRIBUNAUX

Abus de confiance par un notaire.— Eugène Guilhot, notaire à Angoulême, vient d'être jugé par la cour d'assises de la Charente. L'instruction motivée par des refus de remboursements constate un passif de plus de 1.200,000 fr. en regard d'un actif s'élevant à peine à 200.090 francs. 160 chefs d'abus de confiance furent relevés ; 173 témoins ont été entendus. Le jury, après avoir entendu la défense de Mᵉ Duhamel a rapporté un verdict sans circonstances atténuantes. Eugène Guilhot a été condamné à 10 années de réclusion.

NOUVELLES DU MATIN

LA GUERRE DES PEAUX-ROUGES.

New-York, 21 juin.

Les Peaux-Rouges révoltés du territoire de Idaho, ont repoussé un détachement de troupes envoyé à leur poursuite. Un capitaine et 27 hommes ont été tués.

Le Gouverneur de Idaho a télégraphié au Gouvernement que la guerre générale des Peaux-Rouges était commencée. Le Gouverneur demande des renforts.

TERRIBLE INCENDIE EN AMÉRIQUE

New-York, 21 juin

Un terrible incendie a éclaté hier à Saint-Johns, (New-Brunswick). Le feu a duré jusqu'à ce matin, trois heures. Un vent violent a propagé l'incendie qui a détruit les édifices publics et les habitations, sur une étendue de 206 hectares. Tout le quartier du commerce a été brûlé. Les pertes sont évaluées de 10 à 15 millions de dollars. Un millier de personnes sont sans asile.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Vienne :

Les déclarations rassurantes faites par le duc Decazes à la Chambre, au sujet de la politique extérieure de la France, ont produit ici une très-bonne impression.

Le gouvernement français, dit à ce propos le *Freidenblatt*, a donné, par la bouche de son Ministre des affaires étrangères, les assurances les plus formelles relativement à ses intentions pacifiques, et renonce solennellement à faire de la propagande à l'extérieur, pour ses tendances cléricales éventuelles à l'intérieur. A cet égard, nous avons tout lieu d'être satisfaits ; quant à l'organisation intérieure de la France, c'est une affaire que le maréchal-président et ses ministres ont à régler avec la nation. Pour nous, nous prendrons acte de la déclaration solennelle par laquelle le gouvernement français s'engage à suivre une politique pacifique, et qui dissipera, espérons-le, non pas passagèrement, mais pour longtemps, les nuages sombres qui menaçaient d'obscurcir l'horizon de l'Europe occidentale et centrale.

—

Paris, 22 juin 1877,
(5 h. 1/2 matin).

Le Sénat continuera et terminera très probablement aujourd'hui la discussion de la dèmande de dissolution. Quatre orateurs sont encore inscrits : MM. Bertauld, Laboulaye, Hérold et Tolain.

Les bureaux des groupes de gauche du Sénat se sont réunis hier et ont décidé de ne pas recourir au système de l'abstention collective pour retarder le vote sur la dissolution, et ensuite de ne pas déposer de demande de scrutin secret.

Une fois rendu, le vote du Sénat sera transmis au gouvernement par le duc d'Audiffret-Pasquier. Le ministère usera alors de l'autorisation, si comme cela est très-probable, elle lui est accordée au moment qu'il jugera convenable.

La Chambre ayant réfusé, hier, de voter les impots directs, on pense que le gouvernement la dissoudra immédiatement. Le décret de dissolution, dans ce cas, serait lu à la Chambre dans la séance de demain.

Ajoutons que, dès que la Chambre sera dissoute, le Sénat devra *ipso facto* cesser ses délibérations. La Constitution exige, en effet, que les sessions des deux Chambres soient simultanées.

Le *Soleil* signale au ministre de l'intérieur la manière dont sa circulaire sur le colportage est interprétée et appliquée par certains préfets.

—

L'incident Renault St-Paul s'est terminé par le procès-verbal suivant :

« A la suite d'incidents qui ont eu lieu aux séances des 19 et 21 juin, à la Chambre des députés;

» MM. Paul de Cassagnac et Lenglé, au nom de M. de St-Paul;

» MM. de Choiseul et Casimir Périer, au nom de M. Léon Renault;

» Sont entrés en pourparlers.

» MM. de Cassagnac et Lenglé ont déclaré que M. le baron de St-Paul, en rappelant le propos qu'il attribue à M. Léon Renault : « Il suffirait à un préfet de police de dépenser un million pour faire entrer le roi à Paris. »

» A rappelé ce propos, bien entendu, sans intention de porter atteinte à l'honneur de l'un de ses collègues;

» M. Horace de Choiseul et M. Casimir Périer, au nom de M. Léon Renault, maintiennent que le propos n'a pas été tenu; mais déclarent que M. Léon Renault en répondant à M. le baron de Saint-Paul, donnait un autre sens à l'interruption; qu'interprêtée telle qu'elle l'est aujourd'hui, il suffira d'en nier l'exactitude.»

Lenglé, Paul de Cassagnac.
Casimir Périer, H. de Choiseul.

—

Paris-Journal est fâché que le Sénat n'ait pas terminé son œuvre, hier soir.

« A huit heures, dit-il, par une lubie inexpliquée, l'Assemblée s'est ajournée à demain.

»En quoi les choses seront-elles plus avancées quand deux ou trois orateurs de plus se seront fait entendre sur une question à laquelle on a consacré la matière de plusieurs volumes in-8°.

» Le pays est condamné à attendre 24 heures encore la solution, qui, malgré ces incidents et ces retards, ne saurait être douteuse. »

—

Paris-Journal ajoute ailleurs :

« Deux choses nous surprennent : de la part des orateurs de la minorité du Sénat, leur obstination inutile à repousser une solution nécessaire et acquise d'avance ; de la part du parti radical tout entier, sa répugnance à affronter le suffrage universel, dont il prétend posséder exclusivement la confiance. »

—

« Le discours de M. de Broglie, dit le *Constitutionnel*, est un admirable exposé non-seulement de la question de la dissolution, mais de la nature et des causes du grand événement politique par lequel s'ouvre pour le pays une ère nouvelle. De ce discours, la conclusion est que la constitution a été et qu'elle sera respectée, et que le gouvernement du Maréchal-Président, délivré enfin, délivré une fois pour toutes des nœuds dans lesquels l'enserrait un tortueux opportunisme, un radicalisme *reptilien*, va donner à la France la vraie République conservatrice. »

—

Le *Soleil* fait « un dernier appel à la sagesse et au patriotisme du Sénat. Il est trop tard pour regarder derrière soi, trop tard pour revenir en arrière. La bataille est engagée. Il n'y a plus qu'à combattre.

» A l'heure actuelle, tout citoyen qui tient un bulletin, comme tout écrivain qui tient une plume, est un soldat qui tient une arme pour la défense de la société en péril.

» Il n'y a plus à hésiter. La défaite du maréchal devant le Sénat serait la défaite de tout le parti conservateur devant la France et devant l'Europe; ce serait la déroute des principes sociaux devant les doctrines radicales. »

—

Plusieurs journaux relèvent une exclamation du général Aurelle de Paladines pendant le discours de M. Bérenger. L'honorable sénateur du centre gauche ayant fait allusion au rôle de l'armée. Ce général s'écria : Nous ne ferions rien d'illégal jamais! l'armée sera toujours avec la légalité. »

—

Petite bourse du boulevard.
3 0/0.... 69.40. 45.42.1/2.
Empr. 105.52.1/2 67.1/2 50.471/2. 50
Italien 69.65 75.30 60.
Chemins 293.12.
Egypte 201.25.
Florins 57.1/16.1/2.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

La guerre d'Orient

Constantinople, 21 juin.

Une dépêche de Soukoum-Kalé annonce un nouvel avantage des Turcs remporté dans les environs de Tcharmtchiara.

Un corps de volontaires polonais se dispose à partir pour le théâtre de la guerre.

Le journal le *Levant Hérald* est suspendu.

Raguse, 21 juin.

Hier, les Monténégrins ont repoussé Saïb-Pacha près de Spuz, et se sont emparés des tentes et des approvisionnements aussi bien que des munitions de guerre.

Suleiman-Pacha a occupé Osotrog avec Monastero. Le combat continue. Dans le cas où il ne pourrait opérer sa jonction avec l'armée d'Albanie, par manque de provision, il serait contraint de retourner à Niksick. La situation du Monténégro est désespérée.

Bucharest, 21 juin.

Hier, à six heures du soir, les batteries turques de Tourtoukai ont tiré quelques coups de canon sur Oltenitza.

L'artillerie roumaine établie à Beket, a fait feu sur des compagnies de soldats turcs en marche qui se sont dispersés.

Aujourd'hui, les batteries de Roustchouck ont tiré 25 coups de canon sur Giurgevo.

Les Russes n'ont pas répondu.

Buckarest, 21 juin, soir.

Hier, à la tombée de la nuit, une soixantaine de turcs ont débarqué près de Calarasch.

Un détachement russe les a attaqués, après une lutte acharnée, presque tous les turcs ont été tués.

Les russes ont eu plusieurs morts et blessés.

Aujourd'hui, depuis 2 heures du soir, une vive canonnade est échangée entre Kalafat et Widdin.

Les roumains ont démasqué une nouvelle batterie indépendante composée de canons de gros calibre d'un puissant effet. Deux maisons de Kalafat ont été fortement endommagées.

M. Rosetti reprendra la présidence de la Chambre.

Pesth, 21 juin, soir.

On craint que les Turcs, peu rassurés relativement à l'attitude de la Serbie, et craignant que les Russes ne cherchent à passer le Danube, à Gladova, ne préviennent ceux-ci en occupant cette localité.

Le prince Milan quitte demain matin Bucharest. Il sera de retour samedi soir à Belgrade.

Vienne, 21 juin.

La nouvelle, du *Tagblatt* de Vienne et de la *Gazette de Cologne*, qu'une occupation sur l'Autriche de certaines parties du territoire turc serait imminente est dénuée de tout fondement.

On déclare aussi que l'article du *Frendenblatt* d'aujourd'hui, qui représente comme indispensable la mobilisation de deux corps d'armée, répond seulement à des vues personnelles du *Fremdenblatt* auxquelles le gouvernement est complétement étranger.

La meilleure preuve qu'il en est ainsi, est le congé de quatrè semaines qui vient d'être accordé au général Rodich, gouvernnr de la Dalmatie.

Brest, 21 juin, 6 h. 32.

Aujourd'hui, le *Républicain* du Finistère a été de nouveau condamné pour injures au Président de la République, et pour publication de fausses nouvelles.

M. Lebian, gérant actuel, a été condamné à deux nouveaux mois de prison, et à 2,000 francs d'amende; et M. Arnoult, ancien gérant, à deux mois de prison et 3,000 francs d'amende. Dans la même séance, M. Costy, gérant de l'*Union républicaine*, a été condamné à 1,000 francs d'amende, pour injures aux ministres.

Londres, 21 juin.

Chambre des Lords : — Le duc de Richmond et Gordon annoncent que le gouvernement retire le bill sur les enterrements, et qu'il se propose d'étudier plus mûrement la question pendant les vacances.

Lord Granville déclare qu'il regrette la décision prise par le gouvernement.

Londres, 21 juin.

CHAMBRE DES COMMUNES. — Après une longue discussion, M. Hamilton a proposé une résolution autorisant le secrétaire d'Etat pour l'Inde à se procurer cinq millions de livres sterling pour le service de l'Inde sur le crédit des revenus indiens.

La résolution a été adoptée par assis et levé.

Rome, 21 juin.

Aujourd'hui, le Pape, à l'occasion de l'anniversaire de son élévation au pontificat, a reçu les cardinaux, au nombre desquels M. Guébors, qui lui ont présenté leurs félicitations.

Le pape a reçu aussi des évêques de toutes les parties de l'Europe, plusieurs personnages italiens et étrangers, et la noblesse romaine qui lui est restée fidèle.

Le Pape, répondant à l'adresse de la noblesse, a rappelé quelques épisodes de la vie de saint Louis-de-Gonzague, issu de noble famille.

Il a dit qu'à toutes les époques, des persécutions avaient été dirigées contre l'Eglise, mais qu'elles avaient toujours été vaincues.

Le Pape a ajouté : à l'heure actuelle, l'ordre social est ébranlé, mais la foi vive des peuples chrétiens lui donnera un nouveau triomphe.

DERNIÈRE HEURE

Bucharest, 22 juin.

Le passage du Danube par les Russes vers Nicopoli est considéré comme imminent.

Vienne, 22 juin.

La *Nouvelle presse libre* publie une dépêche d'Erzeroum en date du 19, annonçant une bataille entre 12,000 Turcs et 20,000 Russes près de Sadikan.

Cette bataille a duré depuis le matin jusque deux heures du soir.

Les Turcs ont été battus; ils ont perdu 600 hommes et ont été forcés de se retirer.

Le commandant turc, Ferik-Mehemet, a été tué.

Un attaché militaire anglais poursuivi par les cosaques, a failli être fait prisonnier.

Paris, jeudi 22 juin, 3 h.

Le tribunal a repoussé la demande de M. Guyot-Montpayroux dans sa plainte en diffamation contre MM. Assezat et Bouteyre.

DÉPÊCHES PARLEMENTAIRES

2 heures.

MM. Berthauld, Brunet, ministre, Depeyre, Challemel-Lacour et Laboulaye parleront aujourd'hui au Sénat.

—

Versailles, jeudi 22 juin, 3 h.

Tous les Sénateurs de la gauche doivent adresser un manifeste aux électeurs après le vote de dissolution.

Le comité des juris-consultes de gauche de la Chambre des députés, a émis l'avis de faire poursuivre, devant les tribunaux, M. Nervo, préfet de la Haute-Loire, pour un arrêté sur les cabarets, les cafés et les cercles. On veut mettre en jeu la responsabilité civile de ce fonctionnaire.

SÉNAT

Séance du Vendredi 22 Juin 1877

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.)

Présidence de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

M. FOUCHER-CAREIL se plaint que l'amiral Jaurès ait été empêché de venir voter, par suite d'un ordre donné à l'escadre d'évolution, tandis que M. de Gontant-Biron, ambassadeur à Berlin, a été autorisé à venir à Paris.

Le Sénat adopte à l'unanimité les crédits pour le compte de liquidation et les crédits supplémentaires pour le ministre de la guerre.

M. BERTHAULD combat la dissolution; il la refuserait à un cabinet parlementaire, à cause de la situation extérieure; il la refuse davantage encore à un ministère extra-parlementaire.

Il cite un journal nouveau l'*Empire*, de Melun, annonçant que la dissolution est votée.

La séance continue.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du vendredi 22 juin.

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*

Présidence de M. JULES GRÉVY.

La Chambre vote un certain nombre de projets de loi d'intérêt local.

M. DE GASTÉ reprend la proposition de M. Sansas sur la liberté des cabarets.

Il obtient un vote d'urgence.

La discussion viendra après le vote des crédits demandés. Le vote semble acquis.

La séance continue.

Enigme

Ma mère a quatre enfants : je suis le plus aimable,
Je le dis sans présomption.
Je m'en rapporte au lecteur équitable,
Il va juger si j'ai tort ou raison.
Mon premier frère est si froid et si sombre,
Que de son aspect seul les yeux sont attristés;
Le second, au contraire, a des charmes sans nombre,
Mais on se plaint de ses vivacités;
L'autre est un vrai Crésus; on chérit sa présence;
Même pour son retour on fait plus d'un souhait;
Mais s'il cessait d'amener l'abondance,
Comme on l'aurait vu naître avec indifférence,
On le verrait mourir sans le moindre regret.
Plus gai, moins importun, mon humeur est égale
Je suis aimé de tous, et je ne donne rien.
Des fleurs composent tout mon bien.
Mais ma beauté aussi n'eut jamais de rivale.

—

Le mot du Logogriphe d'hier est : *Joie, oie.*

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 21 juin :

On reprend haleine ! Vraiment, la Bourse quelques ressources qu'elle ait à son service ne peut marcher avec une semblable rapidité sans surmener le marché.

On emploie encore des escomptes pour faciliter le pas age de la liquidation de quinzaine à la liquidation de fin de mois.

L'affiche porte 91,000 de 3 0/0. 30,000 de 5 0/0, 50,000 de 5 0/0 Italien, 125 actions des chemins Autrichiens et 50 actions Suez.

Le 3 0/0 a débuté à 69,30, le 5 0/0 à 10 fr. 35, le 5 0/0. Italien est sans affaires bien actives à 69,45 et 69,30.

Le 5 0/0 Russe 1875 est comme hier à 82.

La rente Autrichienne 4 0/0 en a été offerte à 56,75; la rente Hongroise devant bientôt venir lui faire concurrence.

Le 5 0/0 Turc est à 860.

Affaires très-restreintes sur les Sociétés de Crédit.

La Banque de France monte à 3,120 et la Banque de Paris et des Pays Bas à 940. Toutes les autres sont plus offertes que demandées.

Les actions des chemins de fer sont sans changements notables, il en est de même de quelques valeurs industrielles que l'on traite aujourd'hui.

Les messageries sont cependant très-fermes à 610.

Le Bilan de la Banque diffère très peu du précédent. Il constate une légère augmentation de 1,390.000 dans les comptes courants particuliers, et une diminution de 125 fr.000, dans le chapitre du Portefeuille.

Les tramways continuent à être offerts.

Les consolidés viennent en baisse de 1/4:

Les derniers cours côtés sont : 3 0/0 69,60, 5 0/0 105,65.

Les actions de la Banque de France ont regagné le cours de 3,100,

BANQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris

Société Anonyme, capital : 4.000.000

TABLEAU des VALEURS NON COTÉES

Actions	1.000	1.000	1.000
Actions	1.000	1.000	1.000
Actions	1.000	1.000	1.000